



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Élèves

Question écrite n° 4938

Texte de la question

M. Harry Lapp attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale sur l'échec scolaire de nombreux jeunes dans le secteur primaire et secondaire et sur leur avenir ainsi remis en cause. Cette question cruciale relève bien entendu et souvent d'une absence de motivation des élèves et de leur ardeur au travail scolaire qui en est ainsi d'autant réduite. Il s'avère aussi que la formation des maîtres laisse à désirer et que, dans le cadre de recrutements hâtifs, ces maîtres n'ont pas le temps d'acquiescer une base solide. Il lui demande de bien vouloir l'informer de la situation réelle par académie de l'échec scolaire tant dans le primaire que dans le secondaire, ainsi que du niveau d'incompétence signalée et sanctionnée des enseignants également par académie dans les secteurs évoqués, en distinguant bien, pour les lycées et collèges, le classique et le professionnel.

Texte de la réponse

Deux indicateurs peuvent servir à la mesure des difficultés scolaires rencontrées par les élèves, selon les académies : les taux de redoublement, notamment dans les classes de 5^e et de 3^e ou différents choix d'orientation sont possibles ; les sorties de l'école sans qualification, c'est-à-dire sans avoir atteint le niveau minimal du CAP ou du BEP. Les redoublements diminuent régulièrement ces dernières années, aussi bien dans l'enseignement primaire que dans les collèges. Ce mouvement s'interrompt toutefois à la rentrée 1992 dans les différentes classes du collège. On note la permanence de disparités géographiques sensibles entre des académies comme Lille ou Strasbourg où les taux de redoublement sont faibles (de 5 à 7 p. 100 en 1992) et des académies méridionales (Aix, Nice, Corse, Montpellier, Bordeaux) ou Versailles, où les taux sont de l'ordre de 11 à 12 p. 100. S'ils retentissent sur la scolarité des enfants, de tels redoublements, variables d'une académie à l'autre, ne sont pas uniquement révélateurs de plus ou moins grandes difficultés, ou d'acquis scolaires plus ou moins satisfaisants. Des académies à faibles redoublements, comme Lille, présentent aussi de médiocres résultats aux évaluations de 6^e notamment. La pratique du redoublement peut être liée aussi à l'attitude des familles (refusant par exemple les décisions du conseil de classe et optant pour un redoublement) comme à la sévérité variable des critères de passage en classe supérieure. De même, la baisse des redoublements enregistrée depuis 1986 ne peut être seulement attribuée à l'amélioration du niveau scolaire des élèves. Le nombre de jeunes quittant le système éducatif sans qualification est un signe plus profond de leur échec scolaire. Ce nombre est proche de 90 000 en 1991, soit moins qu'il y a dix ans (132 000 en 1980) ; il représente encore 10 p. 100 d'une génération et devrait, selon les termes de la loi d'orientation de 1989, être progressivement ramené à 0. On note d'importants écarts régionaux autour de cette moyenne : Amiens, Lille, Reims et Rouen dans le Nord, mais aussi le Midi méditerranéen se signalent par des sorties sans qualifications supérieures à la moyenne ; elles sont en revanche bien plus rares à Limoges ou Rennes qui figurent désormais parmi les académies les plus scolarisées.

Données clés

Auteur : [M. Lapp Harry](#)

Circonscription : - UDF

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 4938

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : éducation nationale

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 16 août 1993, page 2513

Réponse publiée le : 21 mars 1994, page 1405